

Décision

Générale

colonial

Décision n° 822 du 6 août 1948 :

n° 822

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 août 1948

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro

31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Issa Hassan, mle 1959, de la 1er compagnie de milice à Dikhil, décédé à l'hôpital de Djibouti le 31 juillet 1948, est rayé des contrôles de la milice indigène pour compter du 31 juillet 1948.